

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10367**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Droit Economie Gestion Mention Finance et Affaires Internationales Spécialité Banque, Chargé de Clientèle professionnels, formation en alternance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313m Finances, banques, assurances (non indiquée ou autre)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées:

Gérer, développer un portefeuille de clients/prospects ;

Mener un entretien de découverte, identifier les besoins et les motivations du client et conclure un entretien ;

Négocier les conditions de fonctionnement, les outils de suivi et de gestion de compte ;

Prévoir et gérer les excédents de trésorerie, détecter et interpréter les opérations suspectes ;

Réaliser l'analyse financière de l'entreprise (soldes intermédiaires de gestion, ratios financiers, etc.) ;

Identifier les besoins de financement et établir un plan de financement et de trésorerie ;

Suivre et analyser la rentabilité et le risque associés à un portefeuille de clients.

Compétences ou capacités attestées :

Identifier les acteurs contribuant à l'organisation du marché des professionnels et le rôle de ces acteurs ;

Comprendre les principes de segmentation et discerner les besoins ;

Situer les principaux facteurs de risque d'un projet d'entreprise et apprécier sa viabilité économique ;

Identifier les formalités exigées pour l'ouverture d'un compte et analyser les documents fournis ;

Situer les garanties pouvant être demandées et en apprécier la pertinence ;

Intégrer les nouvelles technologies (télématique, monétique...) dans les propositions au client ;

Enoncer les caractéristiques des principaux produits d'assurance ;

Identifier les mécanismes fondamentaux de la comptabilité et les postes du bilan / compte de résultat ;

Identifier les principaux risques de la banque et les moyens d'y faire face ;

Capacité à définir et mettre en œuvre une stratégie de gestion d'un portefeuille de clients ;

Maîtriser les outils pour l'analyse rentabilité / risques d'un portefeuille de clients professionnels ;

Répondre aux besoins privés du professionnel ;

Capacité à faire preuve de maturité et de professionnalisme dans la relation avec la clientèle, en articulant compétence commerciale, rigueur procédurale et respect de la déontologie ;

Maîtriser les techniques de communication, d'entretien commercial, de négociation et de vente ;

Maîtriser les moyens de paiement (caractéristiques juridiques, proposer les plus adaptés, etc.).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Etablissements financiers

Type emplois accessibles

Le détenteur du diplôme peut exercer son activité, essentiellement salariée dans des banques, en tant que :

Conseiller-gestionnaire de clientèle sur le marché des particuliers et des professionnels

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

C1205 : Conseil en gestion de patrimoine financier

C1203 : Relation clients banque/finance

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conditions d'admission:

Puisqu'il s'agit d'une formation par apprentissage sur une durée de deux ans, il n'existe pas un recrutement sélectif en deuxième année du master.

Par conséquent, pour les étudiants inscrits en M1 de cette formation, le passage en M2 s'opère naturellement si la première année de master a entièrement été validée et si la banque partenaire en est d'accord.

A titre exceptionnel, les étudiants ayant validé leur première année de master dans une autre université peuvent s'inscrire en M2 mais cette inscription est soumise à plusieurs conditions :

- 1) le candidat doit faire preuve de connaissances solides en matière d'économie et de gestion bancaire et financière, de droit et de fiscalité ;
- 2) il doit maîtriser l'ensemble des compétences techniques relatives au métier de chargé de clientèle sur le marché des particuliers ;
- 3) un contrat d'apprentissage doit être signé entre le candidat et une banque partenaire.

La formation Master 1 Banque Chargé de clientèle comporte 9 Unités d'Enseignements (UE) :

- UE 1 : Finance (56 heures d'enseignement - ECTS : 6)
- UE 2 : Portefeuille de produits bancaires (84 heures d'enseignement - ECTS : 10)
- UE 3 : Pilotage des organisations (77 heures d'enseignement - ECTS : 7)
- UE 4 : Communication et langues (59.5 heures d'enseignement - ECTS : 7)
- UE 5 : Economie bancaire (42 heures d'enseignement - ECTS : 7)
- UE 6 : Langages et informatique (49 heures d'enseignement - ECTS : 6)
- UE 7 : Outils bancaires (49 heures d'enseignement - ECTS : 6)
- UE 8 : Droit et fiscalité (84 heures d'enseignement - ECTS : 8)
- UE 9 : Insertion professionnelle (50 heures d'enseignement - ECTS 3)

La formation Master 2 Banque Chargé de clientèle professionnels comporte 9 Unités d'Enseignements (UE) :

- UE 1 : Gestion 1 (105 heures d'enseignement - ECTS : 10)
- UE 2 : Economie de la banque (91 heures d'enseignement - ECTS : 10)
- UE 3 : Droit 1 (70 heures d'enseignement - ECTS : 7)
- UE 4 : Communication et langues 1 (35 heures d'enseignement - ECTS : 3)
- UE 5 : Gestion 2 (91 heures d'enseignement - ECTS : 10)
- UE 6 : Droit 2 (42 heures d'enseignement - ECTS : 7)
- UE 7 : Communication et langues 2 (35 heures d'enseignement - ECTS : 5)
- UE 8 : Système d'information et gestion de la relation client (28 heures d'enseignement - ECTS : 5)
- UE 9 : Insertion professionnelle (projet tutoré) (50 heures d'enseignement - ECTS : 3)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur).
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels
Par candidature individuelle	X	non
Par expérience dispositif VAE	X	Jury ad hoc composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters : Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté d'habilitation du 20 septembre 2012

Pour plus d'informations

Statistiques :

Enquête promotion 2011-2012:

17 étudiants

53 % femmes, 47 % hommes

Taux d'insertion au 1 décembre 2012 : 94 %

Autres sources d'information :

<http://www.iemniae.univ-nantes.fr/>

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut d'Economie et de Management de Nantes - IAE

Chemin de la Censive du Tertre - BP 52231 - 44322 Nantes Cedex 3

Tél. : 02 40 14 16 54 / Fax : 02 40 14 16 50

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°32159

Création de la certification en septembre 2009